

INFORMATION PATIENT – INFORMATION PATIENT – INFORMATION PATIENT – INFORMATION PATIENT
VOUS ALLEZ PASSER UN SCANNER

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre **CONSENTEMENT**. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser (Loi dite Kouchner sur les droits des patients). Cette information vous est fournie afin de vous expliquer sur le déroulement de l'examen et de ses suites. Le médecin radiologue est un spécialiste qualifié pour juger de l'utilité de cet examen réalisé pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin traitant. **Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses. Il peut alors envisager de substituer cet examen par un autre qui sera plus approprié. Cette décision s'appuie sur des recommandations officielles (Guide de bon usage des examens d'imagerie).**

Respectant les consignes du médecin radiologue, c'est une équipe de manipulateurs d'électroradiologie médicale diplômés qui réalise votre examen et le radiologue se charge de son interprétation.

IL EST TRES IMPORTANT que vous répondiez bien aux **questions qui vous seront posées** sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez. Certains traitements doivent en effet être **modifiés ou interrompus** pour certains examens d'imagerie. N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

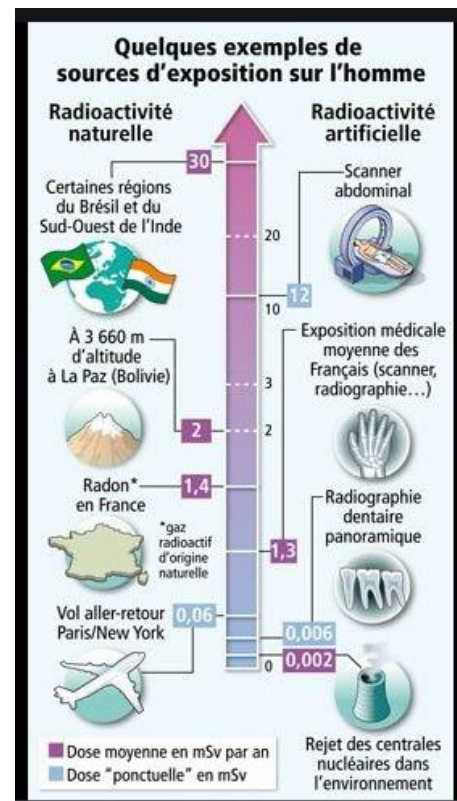
1 La scanographie utilise des rayons X

Les dispositifs médicaux utilisés par votre radiologue utilisent les rayons X.

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée (les appareils de scanner de dernière génération sont moins irradiants).

A titre d'exemple, un cliché simple (ex : radiographie du thorax) correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi, il est important de signaler toutes possibilités de grossesse. **Cependant les examens ne concernant pas l'abdomen ne présentent aucun risque.**

L'infographie ci-contre, compare les niveaux d'exposition médicale chez l'homme aux expositions au rayonnement naturel



2 Le déroulement de l'examen de scanographie

Cet appareil permet de faire des **images en coupes du corps humain**. Les renseignements apportés par cet examen sont souvent très déterminants pour porter un diagnostic très précis. Vous serez allongé, le plus souvent sur le dos, sur un lit qui se déplace dans un large anneau. Selon la zone étudiée, vos bras seront le long du corps ou bien derrière la tête. L'examen est extrêmement rapide avec cet appareil de dernière génération, vous ne resterez **que quelques minutes dans l'appareil**. Vous resterez seul dans la salle d'examen le temps de sa réalisation ; le manipulateur qui réalisera l'examen se trouve tout près de vous, derrière une vitre et pourra communiquer avec vous grâce à un micro. **L'équipe vous voit et vous entend pendant tout l'examen**. Si cela était nécessaire, elle peut intervenir à tout instant.

Votre coopération est importante : vous devez essayer de rester immobile, dans certains cas, nous vous demanderons d'arrêter de respirer pour quelques secondes.

Certains examens nécessitent **une injection intraveineuse**, le plus souvent au pli du coude ou **de boire une boisson ou d'avoir un lavement**

Pour l'injection, nous utilisons des **produits à base d'iode**, opaque aux rayons X qui vous seront prescrits. Le radiologue décidera de l'utilisation de ces produits selon votre cas. Ce choix dépendra notamment des informations sur votre état de santé que vous aurez données avant l'examen.

Vous ne ressentirez aucune douleur dans la majorité des cas. Cependant, en cas d'injection intraveineuse, il n'est pas rare de ressentir une **sensation de chaleur au moment de l'injection**, ou encore un goût bizarre dans la bouche.

L'injection est un acte très courant, habituellement très bien toléré. Cependant, comme avec les autres médicaments, des réactions peuvent survenir :

La piqûre peut provoquer la formation d'un petit hématome sans gravité. Lors de l'injection, sous l'effet de la pression, il peut se produire une fuite de produit sous la peau, au niveau de la veine. Cette complication est rare et pourrait nécessiter exceptionnellement un traitement local.

L'injection du produit iodé peut entraîner une réaction d'intolérance. Ces réactions imprévisibles sont plus fréquentes chez les patients ayant déjà eu une injection mal tolérée d'un de ces produits ou ayant des antécédents allergiques. Elles sont généralement transitoires et sans gravité. Elles peuvent être plus sévères, se traduire par des **troubles cardio-respiratoires et nécessiter un traitement**. Les complications réellement graves sont rarissimes ; pour votre information, le risque de décès est de moins d'un cas sur 100 000, soit 14 fois moins que le risque d'être tué lors d'un accident de la route. Pour prévenir ces réactions allergiques, **une prémédication anti-allergique peut être prescrite**. Des accidents rénaux, également liés, au produit iodé, sont également possibles, notamment chez certains sujets atteints de **maladies fragilisant le reins (insuffisance rénale chronique, diabète avec insuffisance rénale ...)** ; c'est pour cela qu'il vous sera demandé de ramener **un bilan sanguin récent (taux de créatininémie avec calcul du Débit de Filtration Glomérulaire)** afin d'estimer votre fonction rénale et votre éligibilité à l'injection du produit iodé.

2 RESULTATS :

Un premier commentaire pourra vous être donné par le médecin radiologue après l'examen. Il ne s'agira que d'une première approche, car les images doivent être ensuite analysées sur un ordinateur par le radiologue. Le temps d'attente pourra être plus ou moins long selon le type d'examen car le traitement des images est de plus en plus précis et peu nécessite parfois un post traitement des images sur des logiciels spécifiques.

Le compte-rendu sera disponible dans les meilleurs délais.

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant et d'opposition à leur traitement

Je soussigné(e) :

Madame, Monsieur, (entourer la bonne réponse)

Nom : Prénom :

.....

Date de naissance : / /

Reconnais avoir pris connaissance de ces informations.

A, le / /

Signature du patient :